

VOTRE CONTACT :

PRIMAGAZ

46-48 CHEMIN DE LA BRUYERE
ESPACE INNOVALIA - BAT. A
69570 Dardilly

Accueil téléphonique de 08h00 à 18h00

 **Service Clientèle** : 0970808708

 **N° Sécurité** : 0 800 11 44 77
(appel & service gratuits)

 0472421880

 espace client sur primagaz.fr



1612 - 1 / 3 - 6595 - 6816 - A1 - 2501180211013

EARL GALAGRI
LE PECH
46300 PAYRIGNAC

SYNTHÈSE DE VOTRE FACTURE

Vos abonnements et services	118,56 EUR
Montant total hors TVA	118,56 EUR
TVA 20,00%	23,72 EUR
Total TTC	142,28 EUR

A payer avant le 12/02/2025 sans escompte

Détail au verso

Mode de paiement : Chèques, TIP, CB

Pénalités de retard fixées à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur. A défaut de paiement d'une facture à son échéance, une indemnité pour frais de recouvrement d'un montant de 40€ sera facturée.

Coordonnées bancaires de Primagaz : CIC - BIC : CMCIFRPP - IBAN : FR7630066109470002022542619

PRIMAGAZ - Cœur Défense Tour B - 110 Esplanade du Général de Gaulle - 92932 Paris La Défense Cedex - S.A.S. au capital de 42 441 872 € - 542 084 454 RCS NANTERRE - SIRET 542 084 454 00843 - APE 4671Z - T.V.A. acquittée sur les débits, N° identifiant TVA - FR 68 542 084 454 - www.primagaz.fr



Pratique ! Activez votre espace client en ligne et profitez de nombreux services.

Commande gaz, suivi et paiement de factures, relevé de jauge ...

A tout de suite sur espace-client.primagaz.fr

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Détail de votre Facture

Adresse de livraison :

EARL GALAGRI
LE PECH VEAUX
46300 PAYRIGNAC

N° DE CLIENT LIVRÉ : **3295429**

N° DE CONTRAT : **VPP0000115061**

Vos abonnements et services		Qté	Prix unitaire HT	Montant HT	TVA
Location citerne	Services du 13/02/2024 au 12/02/2026	1	59,28€	59.28€	20%
Location citerne	Services du 13/02/2024 au 12/02/2026	1	59,28€	59.28€	20%

Cœur Défense Tour B
110 Esplanade du Général de Gaulle
92932 Paris La Défense Cedex

INFO FACTURE

Votre facture, plus précise, plus claire !

Nous venons de vous faire parvenir votre nouvelle facture, aussi vous avez peut-être remarqué quelques changements. Nous vous expliquons tout ci-dessous !

Prix Unitaire HTT
(HORS TOUTE TAXE)
Prix Hors Taxes excluant la TICPE

Détail calcul :
Prix HTT + TICPE (66,30€ HT/t)
Remise HT / tonne

Vos livraisons de gaz					
Qté	Prix Unitaire HTT **	Remise HT	Prix Net Unitaire HT	Montant HT	TVA
Propane 285.000L à 19,000°C (mv* = 0,509)	XXXX TNE	XXXX €	XXXX	XXXX €	20%
BL n° 2 du 02/11/2023					

* mv : masse volumique ** HTT : Hors Toute Taxe, donc hors TICPE si applicable

Quantité de gaz livrée en Tonne
(Quantité en Litre X masse volumique)

Une remise ? Elle sera indiquée ici.
(en € HT/tonne)

Vous avez encore des questions ? La rubrique FAQ du site primagaz.fr a la réponse.

3 bonnes raisons de passer au prélèvement automatique



PLUS PRATIQUE

Aucun oubli ni contraintes liés à la réception postale de vos factures



PLUS ÉCONOMIQUE

Pas besoin de rédiger des chèques et vous économisez les frais d'envoi postaux



ECO-FRIENDLY

Limitez vos émissions de CO₂ en choisissant un mode de paiement digital plutôt que le papier*

Comment faire ?

- Rendez-vous sur votre espace client, **Rubrique "Factures" / "Mon mode de règlement"**.
- Cliquez sur « **Modifier mon mode de règlement** » et optez pour le prélèvement.
- Téléchargez, complétez et signez le mandat de prélèvement SEPA
- Renvoyez-le directement électroniquement via le bouton **"Votre mandat SEPA"**.

Vous pourrez opter pour le Primabonnement : ce service gratuit vous permet de mensualiser votre budget énergie sur toute l'année par prélèvement automatique sur votre compte bancaire.

Bon à savoir

Pensez bien à régler votre facture dans les délais indiqués et en tenant compte des délais postaux. La date figurant sur votre facture est celle à laquelle nous devons avoir encaissé votre règlement. **La propriété du gaz n'est transmise qu'après parfait encaissement de la facture s'y rapportant.**

Si vous le souhaitez, vous avez également la possibilité de régler vos factures par carte bancaire depuis votre espace client sur www.primagaz.fr ou par téléphone (0970 808 708), par virement en indiquant votre code client et la référence de votre facture, par chèque (libellé à l'ordre de Primagaz accompagné de votre T.I.P non signé) ou par TIP.

*Etude Ernst & Young et Bio Intelligence Service pour la fédération française bancaire - 2011

Conformément à l'article L122-1 du Code de l'énergie, nous vous informons qu'en cas de litige lié à l'exécution de votre contrat, si votre réclamation auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de deux mois, vous pouvez saisir le Médiateur national de l'énergie : Libre réponse n° 59252 75443 PARIS Cedex 09 ou www.energie-mediateur.fr

IBAN : FR7617807008070532176794659

FR7617807008070532176794659

ICS : CCBPFRPPTLS

RUM : EN010003295429

Date, Lieu et Signature

EARL GALAGRI

LE PECH

46300 PAYRIGNAC

Montant : 142,28€

TIPSEPA

PRIMAGAZ

TSA 70135

41974 BLOIS CEDEX 9

FR01

Facture n°
0090901896

Date :
13/01/2025

Référence Client :
3295429

EARL GALAGRI

000329542905

EARL GALAGRI

17807008070532176794659

720101295752 54000032954299000090901896922108

14228

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez PRIMAGAZ à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de PRIMAGAZ. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. **Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.**

